

Vers Féron à vélo depuis Sains-du-Nord



Visorando

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Découvrez les petits chemins des villages de Sains-du-Nord, Rainsars, Féron et Étrœungt à vélo.

Durée	2h	Difficulté	Facile
Distance	24,61 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	117 m	Activité	Cyclo-Route/VTC/Gravel
Dénivelé négatif	123 m	Commune	Sains-du-Nord (59177)
Point haut	220 m	Région	Avesnois
Point bas	156 m		



Trace n° 22233174



Description

Départ Place du Général de Gaulle à Sains-du-Nord.

(D/A) En sortant de la place, prenez à droite, Rue Edmond Wiart, puis tournez à gauche, Rue du Docteur Chevalier.

(1) Au bout de la rue, tournez à droite, Rue Jean-Baptiste Lebas.

(2) Face au n°54, prenez à droite, Rue des Fosses à Marne, passez la voie ferrée et rejoignez la D951.

(3) Tournez à droite puis rapidement à gauche, Rue du Dacht, direction Étrœungt. À l'intersection avec la Rue Mahy, continuez en face, Rue du Dacht, poursuivez toujours tout droit jusqu'au premières maisons de Zorées. - variante possible en suivant le GR® de Pays Tour de l'Avesnois.

(4) Au carrefour, tournez à droite, Rue de Noire Terre puis prenez à gauche, direction Étrœungt (D123). Au carrefour à 4 voies, continuez en face. Traversez Cantraine,

(5) Continuez tout droit, passez les Quatre Maisons et rejoignez la patte d'oie quelques mètres plus loin.

(6) Quittez la D123 et suivez la branche de gauche. À la patte d'oie suivante, continuez tout droit et arrivez rapidement à la prochaine bifurcation.

(7) Tournez à gauche puis suivez la direction de la Capelette. Continuez en face au carrefour à quatre voies et arrivez à une patte d'oie à l'entrée du lieu-dit des Hayettes..

(8) Prenez à droite Chemin des Hayettes, continuez tout droit, passez la rivière du Pont de Sains et continuez jusqu'au carrefour à Tatimont.

(9) Tournez à gauche sur le GR® de Pays Tour de l'Avesnois et continuez tout droit.

(10) Au carrefour, continuez en face, Rue du Buisson Barbet, direction Féron. Passez la Ferme Depret, et la Masure et allez tout droit jusqu'à un croisement avec une croix et 2 calvaires.

(11) Prenez à gauche en descente, Rue du calvaire.

(12) À la place de Féron, tournez à gauche, Rue d'Avesnes et continuez toujours tout droit. Passer le Pont de l'Écluse sur la Rivière du Pont de Sains et tenez la droite au croisement suivant, direction Rainsars.

(13) Quelques mètres après, tournez à droite, Route de Féron, passez l'Écluse, continuez tout droit, passez les Garennes, et le Terniau.

(14) À la fourche, poursuivez à gauche, Route de Féron et arrivez rapidement au prochain croisement.

Points de passages

- D/A - Église Saint-Rémi (Sains-du-Nord)**
| N 50.09581° / E 4.01206° - alt. 189 m - km 0
- 1 Rue Jean-Baptiste Lebas**
| N 50.0936° / E 4.00884° - alt. 197 m - km 0.38
- 2 Rue des fosses à marne**
| N 50.09189° / E 4.00571° - alt. 199 m - km 0.69
- 3 Route Nationale**
| N 50.09118° / E 3.99454° - alt. 210 m - km 1.76
- 4 Rue de Noire Terre**
| N 50.08736° / E 3.97819° - alt. 216 m - km 3.07
- 5 Les Quatre maisons**
| N 50.07856° / E 3.9542° - alt. 192 m - km 5.22
- 6 Patte d'oie**
| N 50.06579° / E 3.94174° - alt. 186 m - km 6.92
- 7 Vers Cloussy - Helpe Mineure (rivière) - Affluent de la Sambre**
| N 50.06248° / E 3.93916° - alt. 165 m - km 7.34
- 8 Chemin des Hayettes**
| N 50.06083° / E 3.96465° - alt. 162 m - km 9.4
- 9 Tatimont. GRP**
| N 50.04578° / E 3.97478° - alt. 194 m - km 11.49
- 10 Rue du buisson Barbet**
| N 50.04447° / E 3.9948° - alt. 201 m - km 13
- 11 Cimetière. Rue du Calvaire**
| N 50.04182° / E 4.02093° - alt. 189 m - km 14.96
- 12 Place de Féron**
| N 50.04523° / E 4.02417° - alt. 178 m - km 15.41

(15) Juste après le petit pont, tournez à droite, Chemin des Combes.

(16) Au carrefour à quatre voies, continuez en face, Chemin des Combes et arrivez à une route transversale.

(17) Prenez à droite, Rue des Bergeries, allez tout droit, passez la voie ferrée et rejoignez la 1^{re} route à gauche, face à une salle de réceptions.

(18) Tournez à gauche, Chemin Montillon. Arrivez Rue Sadi Carnot (D951), effectuez un rapide crochet gauche-droite et continuez, Rue du 8 Mai 1945. Au Stop, continuez tout droit et rejoignez lae croisement à quatre directions en bas de la pente.

(19) Prenez à droite la D80, Rue Léon Gambetta, direction Liessies et rejoignez la 2^e rue à gauche.

(20) Suivez celle-ci, Rue Marcoux puis prenez à droite, Rue Jean Jaurès, puis à gauche, Rue Edmond Wiart, et rejoindre la Place du Général de Gaulle (D/A).

● **13 Route de Féron**

| N 50.05729° / E 3.98697° - alt. 166 m - km 18.55

● **14 Route de Féron**

| N 50.06733° / E 3.99327° - alt. 190 m - km 19.79

● **15 Chemin des Combes**

| N 50.06853° / E 3.99274° - alt. 184 m - km 19.99

● **16 Chemin des Combes**

| N 50.07491° / E 3.99935° - alt. 210 m - km 20.87

● **17 Rue des Bergeries**

| N 50.07892° / E 4.00214° - alt. 217 m - km 21.37

● **18 Chemin Montillon**

| N 50.07865° / E 4.01349° - alt. 219 m - km 22.24

● **19 Rue Léon Gambetta**

| N 50.09019° / E 4.00725° - alt. 185 m - km 23.73

● **20 Rue Marcoux**

| N 50.09266° / E 4.01159° - alt. 181 m - km 24.15

📍 **D/A - Église Saint-Rémi (Sains-du-Nord)**

N 50.09582° / E 4.01204° - alt. 189 m - km 24.61

Informations pratiques

Circuit non balisé.

Variante courte (14,8 km)

Au point (5) Tournez à gauche sur le Chemin de la chapelle du Buffle, passez un pont et continuez sur le chemin de droite, le GRP®. À l'intersection (cote 189), tournez à gauche Chemin de Touvent, allez toujours tout droit, ignorez tous les chemins latéraux, passez le Grand Faux. À l'intersection suivante (cote 198), tournez à droite Route d'Etroeungt, continuez toujours tout droit et ignorez les chemins latéraux. Au T tournez à gauche Route de Sains, passez la ferme de Rainsars. À la fourche (cote 184), prenez à droite Route de Sains. À la fourche suivante, tournez à droite Chemin du bois et retrouvez le point (16), suivez ensuite le descriptif du circuit principal.

A proximité

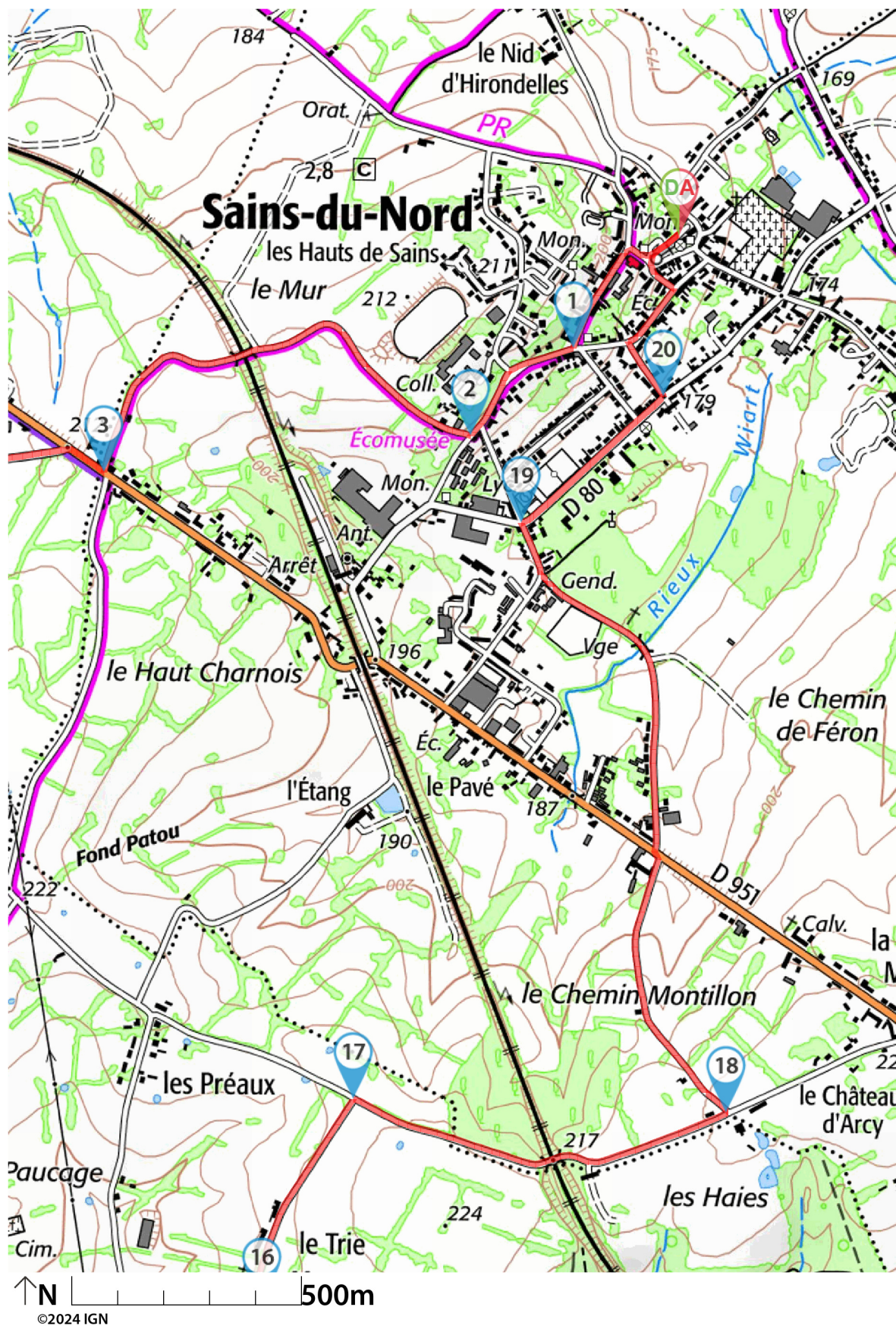
Maison du bocage à Sains-du-Nord.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-vers-feron-a-velo-depuis-sains-du-nord/>

En savoir plus :

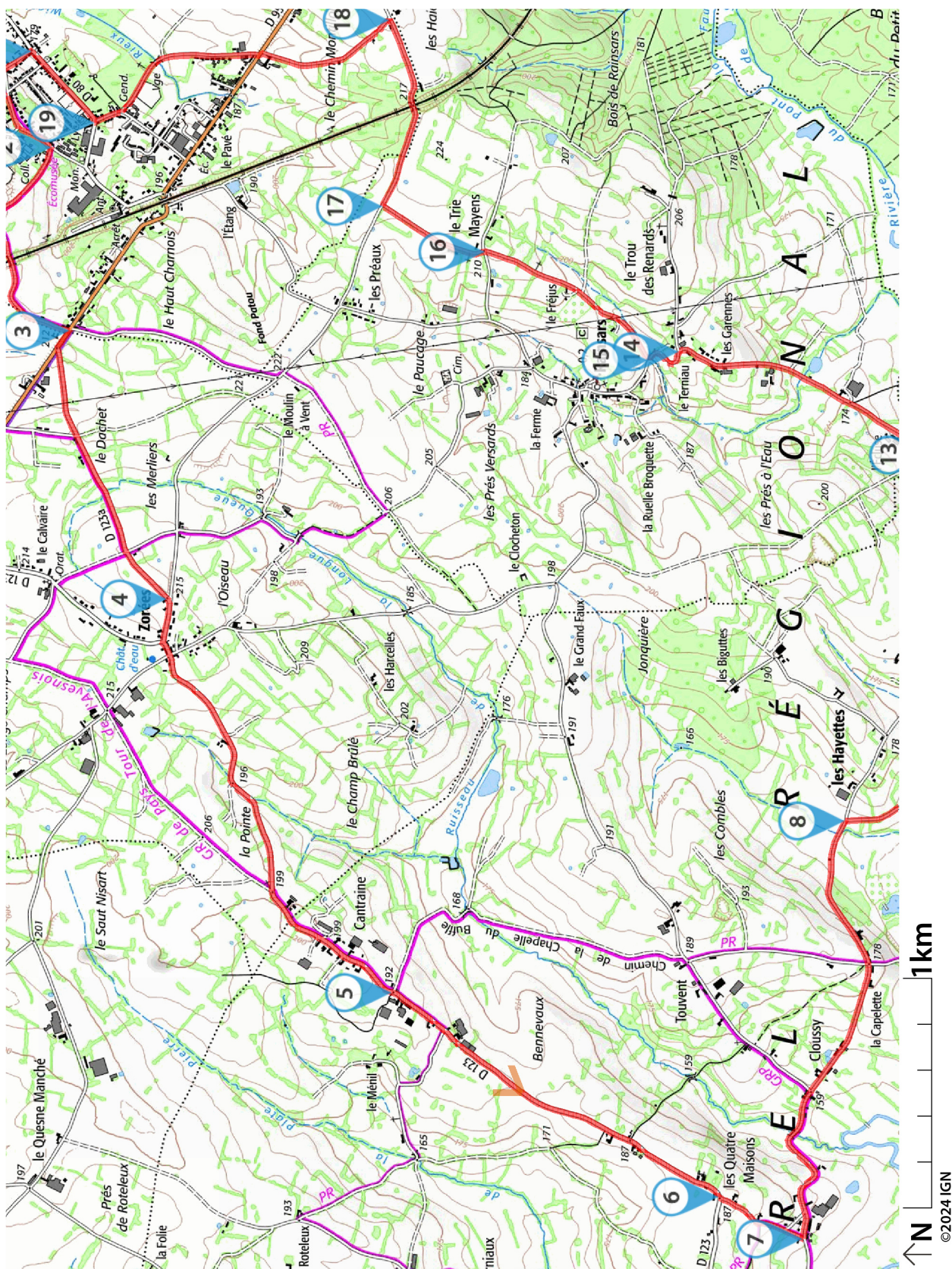
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

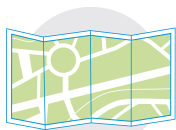
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



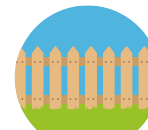
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



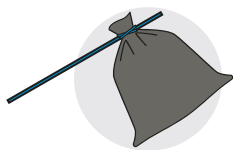
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.